



Symposium PSDR4

Transitions pour le développement des territoires

Connaissances et pratiques innovantes pour des modèles agricoles, alimentaires et forestiers résilients

Angers, 28-30 Octobre 2020

Proposition de communication

Formulaire à poster sur le site du colloque (<https://symposium.inrae.fr/psdr4/>)

Avant le 10 Juillet 2020.

Mise en place d'une filière foin de luzerne valorisant les complémentarités plaine- montagne : détermination du prix d'intérêt pour le producteur et les acheteurs

(THIERY E. ^{1,2}, BRUNSCHWIG G. ², VEYSSET P. ², MOSNIER C. ²)

Coordonnées précises du ou des auteurs (en précisant le correspondant) :

¹ AgroSup Dijon, 26, Boulevard Docteur Petitjean-CS 87999, F-21079 Dijon Cedex

² Université Clermont Auvergne, VetAgro Sup, INRAE, UMR Herbivores, 63122 Saint-Genès-Champanelle

Correspondant : gilles.brunschwig@vetagro-sup.fr

Référence à la (aux) région(s) et au(x) Projet(s) PSDR (éventuelle) :

Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté

Référence à la thématique visée :

Transition agroécologique dans les territoires : systèmes innovants de production agricole

Résumé

(Times New Roman, 12 pt, interligne simple)

3 pages max

Objectif de la communication :

La mise en place de coopérations favorisant les interactions culture-élevage à l'échelle de plusieurs exploitations agricoles apparaissent comme une alternative optimisant l'utilisation et la préservation des ressources sur un territoire et permettent de réduire de nombreux déséquilibres biogéochimiques et économiques tels que l'ouverture des cycles des nutriments ou la dépendance en matières premières riches en protéines importées, pour l'alimentation animale. La mise en place d'une filière courte de foin de luzerne, pourrait permettre d'améliorer la fertilité des sols, réduire les intrants et les risques pour les céréaliers et favoriser un approvisionnement protéique local pour les éleveurs, mais il existe un manque de référence et de cadrage pour faciliter et accompagner la mise en place de telles démarches de coopération culture-élevage. L'objectif de cette étude était de faire une estimation du prix d'intérêt du foin de luzerne, respectivement pour une exploitation céréalière potentiellement productrice, et des exploitations bovin lait susceptibles d'acheter du foin de luzerne.

Méthode :

Pour cela, nous avons utilisé le modèle d'optimisation bioéconomique ORFEE. Trois exploitations types ont été modélisées : une exploitation spécialisée en grandes-cultures en plaine et deux exploitations en élevage bovins laitiers. La première est un système herbager de piedmont avec une production en lait standard. La seconde est un système avec production et transformation fromagère sous IGP Tomme et Emmental. Ces trois systèmes de productions ont été optimisés selon trois scénarios : 1) sans foin de luzerne (témoin), 2) possibilité de produire ou d'acheter du foin de luzerne, sans engagement de quantité mais avec des prix fluctuant selon le cours des fourrages, 3) possibilité de produire ou d'acheter du foin de luzerne, avec engagement de la quantité sur 3 ans et prix garanti. Nous avons estimé les prix d'intérêt du foin de luzerne : prix à partir duquel l'agriculteur retire au moins autant « d'utilité » à produire ou acheter de la luzerne qu'à ne pas le faire.

Résultats :

Nous avons pu établir pour du foin de luzerne une fourchette de prix de vente entre 145 et 151 €/t et une fourchette de prix d'achat de 179 à 181€/t pour l'élevage en lait standard et de 201 à 206€/t pour l'élevage avec IGP. Ce premier résultat montre que les agriculteurs (éleveurs et céréaliers) peuvent trouver un intérêt économique dans cet échange, même si celui-ci reste modéré. Cette étude a également montré un écart important dans le prix d'intérêt pour les deux exploitations d'élevage, mettant en évidence une meilleure propension à payer pour l'élevage avec une production fromagère sous IGP. S'ajoute à ce premier critère économique un réel intérêt sur la traçabilité du fourrage acheté, ainsi que sur l'image d'une production locale.

Retombées :

Dans nos simulations, le prix d'intérêt du foin de luzerne pour cette exploitation est donc faible par comparaison avec une exploitation en production IGP qui valorisera mieux sa production et qui recherchera dans le même temps un produit tracé et qui pourra mettre l'accent sur l'origine locale de la matière première. L'intérêt d'avoir comparé différents systèmes est de pouvoir tester différentes structures d'exploitations laitières que la coopérative pourrait cibler pour la vente de foin de luzerne.

Bibliographie (10 références max.) :

- Agreste Auvergne-Rhône-Alpes, 2018. Mémento de la statistique agricole. Edition 2018.
- COMIFER : Comité Français d'Etude et de Développement de la Fertilisation Raisonnée, 2013.
- Jouan, J., Ridier, A. & Carof, M. 2019. <https://ideas.repec.org/p/hal/journal/hal-01937084.html>.
- Magrini, M.-B., Anton, M., Cholez, C., Corre-Hellou, G., Duc, G., Jeuffroy, M.-H., Meynard, J.-M., Pelzer, E., Voisin, A.-S., Walrand, S., 2016. *Ecological Economics* 126, 152–162.
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2016.03.024>
- Moraine, M., 2015.
- Mosnier, C., Duclos, A., Agabriel, J., Gac, A., 2017. *Agricultural Systems* 157, 202–215.
<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2017.07.005>
- Peyraud, J.-L., Taboada, M., Delaby, L., 2014. *European Journal of Agronomy, Integrated crop-livestock* 57, 31–42. <https://doi.org/10.1016/j.eja.2014.02.005>
- Preissel, S., Reckling, M., Schläfke, N. & Zander, P. 2015. *Field Crops Research* 175, 64–79.